



Métiers et les acteurs de l'eau et des milieux aquatiques



Niveau d'étude
BAC +5



ECTS
2 crédits



Composante
Faculté des
Sciences



Volume horaire
0h

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Cet enseignement, au travers de l'intervention de professionnels donne aux étudiants une vision des métiers et des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques en France.

L'enseignement correspond à 4 séquences avec des intervenants issus de collectivités, de bureaux d'études privés et de service de l'Etat.

Séquence 1 : Panorama des métiers « Grand Cycle » : Gestion et protection des fleuves et des rivières, prévention des inondations et « Petit Cycle » : Eau potable, assainissement, eau pluviale. Cette séquence définit les métiers et évoque leur évolution

Séquence 2 : Présentation de la maîtrise d'ouvrage publique (Cahier des charges, réglementation, marché publics), de la maîtrise d'œuvre études (Réalisation d'études répondant à la commande publique, groupements) et d'exécution d'exécution (réalisation et suivi des travaux)

Séquence 3 : Dossiers réglementaires, suivi de travaux par la police de l'eau : Vérifier la conformité des projets d'aménagement, la répression

Séquence 4 : Les métiers liés à la gestion des milieux aquatiques : contrat de milieu (Conduite et réalisation des projets de gestion) et SAGE (planification locale de l'eau, suivi, observatoire, gestion des données, vulgarisation, relation aux sciences).

Au travers de ces séquences les intervenants présentent leur métier et les relations avec les autres acteurs de la gestion de l'eau.

Objectifs

- Présenter aux étudiants des principaux métiers de l'eau (niveau ingénieur et centrage sur les études), secteurs privés et publics
- Présenter les acteurs institutionnels de l'eau et des milieux aquatiques
- Montrer la diversité des métiers
- Donner des premières pistes d'orientation

Contrôle des connaissances



Rédaction d'une note de synthèse à partir d'articles scientifiques (travail individuel) ou rédaction d'un cahier des charges (travail de groupe).

Infos pratiques

Lieu(x)

➤ Montpellier - Triolet